



QUEBEC:

SAMEDI, 13 AVRIL, 1839.

Il n'est pas arrivé de malle de New-York ce matin. Les journaux d'Al'ny du 8 sont sans nouvelles.

Les journaux d'Halifax du 3, et de Frédéricton du 6, ne fournissent rien de nouveau.

Les journaux du Haut-Canada donnent des détails qui semblent prouver la réalité du plan diabolique attribué au sergent Flood. Cet homme était venu des Etats-Unis sous le nom de Maxwell, ayant l'affaire de Prescott, et avait donné des informations pour lesquelles il fut récompensé par sir George Arthur, et recommandé au capitaine M'Grath pour être admis dans son escadron de lanciers en qualité de sergent. Il a été examiné deux fois devant le conseil exécutif, et doit subir son procès aux prochaines assises du district de Home.

TEXAS.

On lit dans le National Intelligencer, de Houston, du 15 mars :

M. DE SALIGNY, ci-devant attaché à l'ambassade de France aux Etats-Unis, est arrivé il y a quelques jours dans cette ville. Il paraît qu'il n'a aucune mission quelconque auprès du gouvernement de notre république, mais le bruit court qu'il a été envoyé par le cabinet des Tuileries pour examiner notre pays et faire un rapport à son gouvernement.

Les Indiens, particulièrement ceux de la tribu des Camanches, sont toujours en guerre avec les Texiens, et ils persévèrent plus que jamais dans leur système de pillage et de destruction. Vers le 25 février, un parti d'environ 60 hommes commandé par le major John H. Moore, et auquel un petit nombre de Lipans s'étaient réunis, fit une expédition contre les Camanches. Il rencontra un corps de 4 à 500 hommes de ces derniers, près l'embouchure du San Saba, leur livra un combat, et leur tua environ quarante à cinquante hommes. Les Texiens eurent deux blessés, un dangerusement et l'autre légèrement.

A peu près à la même époque, cent vingt Indiens vinrent dans les environs de la ville de Bastrop et tuèrent madame Coleman et son fils, enfant de sept ans, que la feuille de Houston représente comme ayant tué deux Indiens de sa propre main avant de surcroire sous leurs coups. Un détachement de 40 citoyens s'est de suite organisé sous la conduite de M. Rogers et de M. Joseph Burleson ; il se mit à la poursuite des Indiens, les surprit près des fourches de Brushy et de Little-River et les attaqua. L'engagement dura 3 ou 4 minutes, et force fut aux Américains de fuir, après avoir laissé un des leurs (M. J. Burleson) mort sur le champ de bataille.

A deux milles de distance du lieu du combat, le détachement rencontra un parti d'Américains commandé par le colonel Burleson, qui porta le feu à quatre-vingts hommes. Avec ce renfort tourna sur le champ de bataille et livra un nouveau combat aux Indiens, qui dura depuis une heure de l'après-midi jusqu'à la nuit. Les deux partis maintinrent leur position respectives.

Dans la nuit, les Indiens retirèrent, en abandonnant une grande partie de leur butin. Leur perte n'a pas été déterminée, mais on suppose qu'elle s'est élevée à 25 ou 30 hommes. Les Américains eurent trois hommes tués et deux autres dangereusement blessés.

Dans la même nuit, un certain M. Eggleston reçut un coup de flèche d'un Indien à Bastrop, et mourut de sa blessure le jour suivant.

Les préparatifs se font avec activité pour expédier les troupes destinées à protéger cette partie de la frontière.

Une personne arrivée de l'ouest jouissait d'une paix parfaite. Les Mexicains établissaient des fermes dans les environs de Bexar.

Nous avons reçu, par le dernier paquebot, des gazettes de Galveston jusqu'au 15 mars inclusivement.

Le président et le secrétaire de la guerre sont arrivés dans cette ville le 15 au matin.

Le secrétaire de la marine, M. le général Hunt, y est arrivé le lendemain et a été salué par l'artillerie.

Le Civilian nous informe qu'un régiment s'organisait pour faire une expédition contre les Indiens de la tribu des Camanches : elle devait toucher à Santa-Fé. L'expédition est commandée par le général Karnes, officier d'un grand mérite et doué de toutes les qualités voulues pour une semblable mission.

MAINE ET NEW-BRUNSWICK.

Du Washington Globe.—Nous publions la lettre du général Scott au secrétaire de la guerre, annonçant la conclusion d'un arrangement amical et honorable des difficultés qui existaient aux frontières nord-est. Le public est redevable de cet heureux résultat au caractère élevé des généraux Scott et Harvey, qui ont conduit cette négociation, et à la circonstance des rapports personnels d'amitié et d'estime existant entre eux, ainsi qu'au grand désir du gouverneur Fairfield et de ses amis d'éviter une collision entre les deux grandes familles de la race anglo-saxonne. Toute cette affaire est de nouveau dans les mains du gouvernement fédéral à qui elle appartient de droit. Nul doute qu'on n'y porte la sérieuse et prompt attention que mérite son importance.

Quartier général, division de l'est, Augusta (M.), 26 mars 1839.

Monsieur,—J'ai le bonheur de vous adresser ci-joint deux exemplaires de l'arrangement fait par mon intermédiaire, entre le gouverneur du Maine et le lieutenant-gouverneur de la province de New-Brunswick.

La copie de ma note officielle, adressée à sir John Harvey, et son acceptation de l'arrangement est dans les mains du gouverneur du Maine ; et une autre copie de cette même note officielle, suivie de l'acceptation du lieutenant-gouverneur, a été expédiée, hier, par moi, à sir John Harvey. Je lui ai adressé en même temps des copies de deux ordres qui furent publiés, hier, par le gouverneur du Maine ; le premier renvoyant les mille hommes de la milice, qui formaient la réserve dans cette ville, et le second rappelant les forces militaires du territoire en dispute ; et organisant la milice que l'état doit tenir dans ce territoire. Les documents ainsi transmis et portant la signature du gouverneur du Maine, ou celle de son adjoint général, ont été officiellement certifiés par moi.

J'ai la confiance que cet arrangement entre le

gouverneur et le lieutenant-gouverneur, ainsi que mon humble intervention pour l'obtenir, seront agréables au président et au secrétaire. Je ne doute pas que cet arrangement ne soit exécuté par les parties contractantes de bonne foi et avec joie. En hâte, j'ai l'honneur, etc.

WINFIELD SCOTT.

A l'honorable J. R. Poinsett, secrétaire de la guerre. Comme preuve des dispositions amicales du gouverneur du Nouveau-Brunswick, nous ajoutons ce qui suit :

Hôtel du gouvernement, } Frédéricton, 23 mars 1839. }

Mon cher général Scott,

A mon retour de la clôture de la session de la Législature provinciale, qui a eu lieu aujourd'hui, j'ai eu le plaisir de recevoir vos très satisfaisantes communications du 21 courant. Ma confiance en vous, mon cher général, m'a porté à donner mon consentement cordial aux propositions que vous avez bien voulu m'envoyer vous-même, ce qui m'a été doublement agréable. Je crois qu'en tant que la province et l'état le peuvent, ces propositions mettront fin à toutes les disputes relatives aux frontières, et ouvriront une large voie à la solution de la question de nationalité. J'espère recevoir la confirmation de cet arrangement de la part de l'état du Maine, aussi promptement qu'il sera possible, et, comme j'ai l'intention de me rendre à Woodstock vers le commencement de la semaine prochaine, je vous prie d'avoir la bonté de me l'adresser en cet endroit.

Je ferai assurément mes meilleurs efforts pour protéger contre les maraudeurs les bois de la vallée de St-Jean, dans les limites du territoire en litige, et je mettrai probablement pour cet effet une faible force civile sous les ordres du garde territorial. Je suis peiné d'avoir si peu d'espoir de vous voir en cette occasion ; mais je souhaite que vous me mettiez à même de joindre de cette grande satisfaction à une époque aussi rapprochée que pourront le permettre vos nombreuses et urgentes fonctions.

Croyez, mon cher général, que je suis, avec les sentiments de chaleureuse estime, de considération et de respect,

Votre fidèle ami,

J. HARVEY.

P. S.—Je consens volontiers à ce que vous considériez toutes mes lettres comme semi-officielles, et je vous remercie de cette suggestion.

(Signé) J. H.

Au major-général Scott, etc.,

HAUT-CANADA.—Il paraît d'après le Kingston Chronicle du 3, que le projet de l'Union a été rejeté dans le conseil législatif du Haut-Canada, à la majorité de 10 contre 8, savoir :

Pour.—MM. Dickson, Crooks, McDonald, Ferguson, Wilkins, Morris, Dunn, Hamilton, S.

Contre.—MM. Strachan, Baldwin, Macaulay, Radcliff, Sullivan, Adamson, McDonell, Allan, Wells, Crookshanks, 10.

La chambre avait déclaré une nouvelle vacance de siège dans son corps, pour cause d'absence aux Etats-Unis, savoir, celle du siège de M. Alway.

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, 11 avril 1839. Il n'y a presque rien, en fait de nouvelles, qui vaille la peine d'être mentionné. Le paquet du Great Western est attendu à Montréal d'ici à dimanche, et arrivera probablement, par un courrier du gouvernement, un jour avant la malle.

Un bateau à vapeur a laissé Burlington mardi pour Plattsburgh, mais la glace tient encore au-dessus de la Pointe-au-Fer. On pense qu'elle se rompra avant dimanche, et alors les bateaux à vapeur viendront jusqu'à Saint-Jean. Le Charlevoix s'appareille à Boucherville, et sera probablement le premier qui arrivera à Montréal. On traversait le lac Saint-Pierre en traîneaux au commencement de la semaine, et des carioles ont traversé hier entre Sorel et Berthier. La pluie de la nuit dernière et le beau temps d'aujourd'hui feront probablement débâcler le lac.

Des avis du Haut-Canada annoncent que la législature de cette province va autoriser les banques à continuer la suspension des paiements en espèces ; dans ce cas, le crédit des banques ne sera guère meilleur que celui du gouvernement, et même le crédit de tout le monde, dans la province, en souffrira. On dit positivement ici que les principaux membres de l'assemblée sont intéressés dans les banques ou absolument sous leur contrôle, en ayant obtenu de grands escomptes qu'ils ne peuvent payer, et que les banques seraient forcées d'exiger s'il ne leur était pas permis d'émettre du papier non rachetable en espèces. C'est un état de choses bien déplorable et qui ne peut pas durer.

Le conseil législatif spécial de notre province est maintenant en session depuis deux mois, et certes il n'a pas été oisif. Il a passé 62 ordonnances, parmi lesquelles le bill de judicature, et il en a encore une demi-douzaine sur le bureau. Quelques-uns pensent peut-être que le proverbe "plus on se hâte et moins on avance" pourrait lui être appliqué ; mais ceux pour qui les lois sont faites seront en état d'en juger, après les avoir essayées. On dit généralement que le conseil sera ajourné samedi. S'il n'est pas créé une autre législature par acte du parlement, il se réunira peut-être encore en juin, et alors une majorité des membres y assistera probablement, ce qui n'est pas maintenant le cas.

On affirme ici, et probablement sur bonne autorité, que le contrat pour amener les malles d'Angleterre à Halifax, deux fois par mois, au moyen de la vapeur, a été actuellement signé, et qu'elle sera transportée par terre à Pictou en 12 heures, et de là par un bâtiment à vapeur à Québec en quarante-huit heures ; de sorte que vous pourriez avoir des nouvelles d'Angleterre à Québec en 15 ou 16 jours en été, et 18 ou 20 jours en hiver. On va faire des améliorations au chemin qui communique au Nouveau-Brunswick, et au chemin de Kennebec ; mais vous verrez les allocations pour ces objets et d'autres. On va emprunter £20,000 sur le crédit de la province pour acheter le canal de Chambly, l'argent remboursable en huit ans. Je crois qu'il y a des améliorations en progrès dans les communications avec le Haut-Canada.

Il fait absolument un temps d'été aujourd'hui.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Ce démembrement de l'ancienne Acadie est la moins considérable des quatre provinces continentales de l'Amérique septentrionale britannique, et cependant elle égale déjà, si elle ne surpasse, en importance maritime, la quatrième puissance de l'Europe. La marine marchande de tout l'empire autrichien ne comptait l'année dernière que 498 navires. On voit par le tableau ci-joint que les trois principaux ports de mer du Nouveau-Brunswick, savoir : Saint-Jean à l'embouchure du fleuve de ce nom dans la baie de Fundy, Saint

André sur la rive orientale de la baie de Passamaquoddy, et Miramichi sur le golfe Saint-Laurent, possédaient, à la fin de la même année, une marine marchande de 554 navires (non compris les bâtiments au-dessous de 50 tonneaux).

Table with 2 columns: Port, Number of ships. Total: 554.

L'ordonnance sur les institutions de bienfaisance, fait les appropriations suivantes :

Table with 3 columns: Item, Year, Amount. Includes items like Enfants-trouvés, Réparations aux loges, etc.

La Gazette de Montréal publie une ordonnance établissant à Philipsburg, dans le comté de Mississkoui, un bureau de douane pour les marchandises entre les Etats-Unis et cette province.

Le même journal annonce la passation de huit nouvelles ordonnances par le conseil spécial, savoir :

- Ch. 48.—Pour la préservation des effets sous saisis.
Ch. 49.—Pour régler la pratique des cours touchant certains procédés.
Ch. 50.—Pour la commutation de la tenure des seigneuries du séminaire de Montréal.
Ch. 51.—Pour révoquer l'ordonnance qui déclarait que le statut impérial de la 31e Charles 2, n'a jamais été en force en cette province.
Ch. 52.—Pour continuer certains actes temporaires.
Ch. 53.—Pour pourvoir à l'achèvement de certains ouvrages publics pour l'amélioration des communications intérieures, et à l'encouragement de l'agriculture, et autres fins.
Ch. 54.—Pour continuer l'acte de la taxe des émigrés.
Ch. 55.—Pour étendre les dispositions de l'ordonnance de police.

RAPPORT DE LORD DURHAM.—Ce rapport est publié tout au long, en anglais par le Mercury, et en français par le Canadien, au bureau duquel on pourra se le procurer en forme de pamphlet. La Gazette anglaise en a aussi publié l'abrégé, en 40 colonnes, donné par le London Spectator. C'est bien de l'huile jetée sur le feu. Nous pensons que l'extrait suivant de la traduction du Canadien suffira pour en rassasier la plupart de nos lecteurs :

LE BAS-CANADA.

La suspension de la constitution me procura un avantage essentiel sur mes prédécesseurs dans la conduite de mes enquêtes ; elle me soulagea non seulement du fardeau de discussions continuelles avec les corps législatifs, mais elle me permit de tourner mon attention des griefs allégués aux vrais griefs de la province ; de laisser de côté ces sujets de contestation temporaire qui par accident, ou par les intérêts et les passions des partis, avaient pris une importance qui ne leur appartenait pas ; et sans égard pour les représentations des parties contendantes, de travailler à me rendre maître de la condition réelle du peuple et des vraies causes de la désaffection, de la souffrance.

Les discussions prolongées et diverses qui avaient existé pendant quelques années entre les partis opposés dans la colonie, et les représentations qui avaient circulé en Angleterre, avaient produit dans mon esprit, comme dans la plupart des esprits en Angleterre, une idée très erronée des parties litigieuses au Bas-Canada. La querelle qu'on m'envoyait régler avait été une querelle entre le gouvernement exécutif et la branche populaire de la législature. Je la regardai comme une de ces disputes analogues à celles avec lesquelles l'histoire et l'expérience nous ont rendus si familiers en Europe, une dispute entre un peuple qui demande une extension de privilèges populaires, d'un côté, et de l'autre un exécutif qui défend le pouvoir qu'il concevait nécessaire pour le maintien de l'ordre. Je supposai que ma principale besogne serait de déterminer jusqu'à quel point chaque parti pouvait avoir droit ou être dans le tort ; de trouver quelque moyen de faire disparaître les défauts qui avaient occasionné la collision, et de rétablir dans les pouvoirs constitutionnels une balance qui pourrait assurer le fonctionnement libre et paisible de la machine du gouvernement.

Dans une dépêche que j'adressai, le 8 août dernier, au principal secrétaire d'état de Votre Majesté pour les colonies, j'entrai dans de menus détails sur les impressions qu'avait produites sur mon esprit l'état de choses qui existait dans le Bas-Canada : je reconnus que l'expérience que j'ai acquise par ma résidence, a complètement changé mes idées sur l'influence relative des causes qui avaient été assignées aux maux existants. \* \* \* La même observation m'a aussi convaincu qu'il existait une cause beaucoup plus profonde et plus effective des dissensions particulières et désastreuses de cette province—une cause qui pénétrait au-dessous de ses institutions politiques dans son état social—une cause que ne pourrait enlever aucune réforme de constitution ou de lois qui laisserait les éléments de la société dans le même état, mais qui doit être ôtée avant d'attendre le succès d'aucune tentative pour remédier aux maux de cette malheureuse province. Je m'attendais à trouver une contestation entre un gouvernement et un peuple ; je trouvai deux nations se faisant la guerre au sein d'un seul état ; je trouvai une lutte, non de principes, mais de races ; et je m'appercus que ce serait en vain qu'on essaierait aucune amélioration dans les lois ou les institutions, avant d'avoir réussi à terminer la haine mortelle qui divise maintenant les habitants du Bas-Canada en divisions hostiles de français et d'anglais. Je me flattais vainement de pouvoir par aucune description que j'en ferais, donner à Votre Majesté une idée de l'animosité de ces races telle

que mon expérience personnelle me l'a présentée. L'heureuse absence de tous sentiments d'hostilité nationale parmi nous, rend difficile pour nous de comprendre l'intensité de la haine que la différence de langage, de lois et d'usages, crée entre ceux qui habitent le même village, et sont citoyens du même état. Nous sommes prêts à croire que le vrai motif de la querelle est quelque autre chose ; et que la différence de race a légèrement et occasionnellement aggravé les dissensions, que nous attribuons à quelque cause plus ordinaire. L'expérience d'un état de société, aussi malheureusement divisé que l'est celui du Bas-Canada, conduit à une opinion exacte et contraire. Sa haine nationale tombe sous les sens mêmes, d'une manière irrésistible et palpable, comme l'origine ou l'essence de toute querelle qui divise la société ; on découvre que des dissensions qui paraissent avoir une autre origine, ne sont que des formes de cette constante et générale animosité ; et que toute dispute est dans l'origine une dispute de français et d'anglais, ou le devient avant d'avoir fourni sa carrière.

Les mécontentements politiques, auxquels le système vicieux du gouvernement n'a donné que trop de cause, ont pendant longtemps caché et modifié l'influence de la querelle nationale. On a maintenu que l'origine ne peut avoir que peu d'effet à diviser le pays, en autant que des individus de chaque race se sont constamment rangés du côté du gouvernement, ou se sont trouvés unis à guider l'assemblée dans ses attaques contre les abus allégués ; que les noms de quelques-uns des chefs les plus marquants de la rébellion marquent leur origine anglaise, tandis que ceux d'autres plus impopulaires du gouvernement dénotent leur origine française ; et qu'on a vu les représentants, sinon d'une majorité actuelle (comme on l'a avancé occasionnellement), au moins d'une bonne proportion de la population purement anglaise, voter constamment avec la majorité de l'assemblée contre ce qu'on appelait le parti britannique. Des causes temporaires et locales ont sans aucun doute, jusqu'à un certain point, produit de tels résultats. L'hostilité nationale n'a pris son influence permanente que depuis quelques années, et elle ne s'est pas montrée partout à la fois. Pendant qu'elle se montrait depuis longtemps dans les cités de Québec et de Montréal, où les chefs et les masses des races rivales venaient plus promptement en collision, les habitants des townships de l'Est, éloignés de tout contact personnel avec les Français, et ceux du district au-dessous de Québec, qui éprouvaient peu d'intervention de la part des Anglais, continuèrent jusqu'à une époque très récente à entretenir des sentiments comparativement amicaux envers les races opposées. Mais c'est là une distinction qui s'est malheureusement, d'année en année, montrée plus fortement, et qui s'est répandue de plus en plus. L'un après l'autre les anciens chefs anglais de l'assemblée se sont séparés de la majorité, et se sont attachés au parti qui supportait le gouvernement britannique contre elle. Chaque élection des townships ajoutait à la minorité anglaise. D'un autre côté, d'année en année, malgré les diverses influences qu'un gouvernement peut exercer, et qu'aucun peuple au monde n'est plus susceptible d'éprouver que les Canadiens français, malgré les motifs additionnels de prudence et de patriotisme qui détournent les hommes timides ou calmes d'agir avec un parti qui compromettrait la tranquillité publique par la violence de sa conduite, le nombre des Canadiens français, sur lesquels le gouvernement pouvait compter, a diminué par l'influence de ces associations qui les ont entraînés dans les rangs de ceux qui leur étaient liés par le sang. Des milliers de recours aux armes les deux races se sont distinctement et complètement rangés l'une contre l'autre. Aucune partie de la population anglaise n'a hésité de prendre les armes à la défense du gouvernement ; à une seule exception près, il n'a été permis à aucune partie de la population canadienne de le faire, même lorsque quelques-uns disaient que leur loyauté les portait à le faire. L'exaspération ainsi produite s'est étendue sur la totalité de chaque race. Les plus justes et les plus sensés d'entre les anglais, ceux dont la politique fut toujours des plus libérales, ceux qui avaient toujours été pour la politique la plus modérée dans les disputes provinciales, paraissent depuis ce moment avoir pris parti contre les Français, avec autant de résolution, sinon de chaleur, que le reste de leurs compatriotes, et avoir concouru à la détermination de ne plus se soumettre à une majorité française. Quelques exceptions marquent l'existence de la règle générale de l'hostilité nationale plutôt qu'elles ne militent contre elle. Un petit nombre de Français, distingués par des vues larges et modérées, conduisant encore les préjugés nationaux et la violence ruineuse de leurs compatriotes, tandis qu'ils résistent à ce qu'ils considèrent les prétentions violentes et injustes d'une minorité, et s'efforcent de former un parti moyen entre les deux extrêmes. Une grande partie du clergé catholique, quelques-uns des principaux propriétaires de familles seigneuriales, et quelques-uns de ceux qui sont influencés par d'anciennes connexions de parti, appuient le gouvernement contre la violence révolutionnaire. Très peu de personnes d'origine anglaise (pas plus, peut-être, de cinquante sur la totalité), continuent encore à agir avec le parti qu'ils épousèrent dans l'origine. Ceux qui affectent de former un parti moyen n'exercent aucune influence sur les extrêmes en contention ; et ceux qui sont cause commune avec la nation dont leur naissance les distingue, sont regardés par leurs compatriotes avec une haine aggravée, comme étant des renégats de leur race ; tandis qu'ils obtiennent que peu d'affection, de confiance et d'estime réelles de ceux auxquels ils se sont joints.

Les fondements de la querelle qui sont communément allégués paraissent, après investigation, avoir peu de chose à faire avec ses causes réelles ; et l'observateur qui s'est imaginé que les démonstrations et professions publiques des partis, l'ont mis en possession de leurs vrais motifs et vices, est surpris de trouver, après avoir observé les choses de plus près, combien il a été trompé par les fausses couleurs sous lesquelles ils ont été dans l'habitude de combattre. Il n'est pas, à la vérité, surprenant que chaque parti ait pratiqué, en ce cas, plus que les règles ordinaires de langage, par lesquelles les factions dans tous les pays cherchent à s'assurer la sympathie des autres sociétés. Une querelle basée sur le simple fondement d'animosité nationale paraît si révoltante, aux notions de bon sens et de charité qui régissent dans le monde civilisé, que les parties qui sentent une telle passion avec le plus de force et s'y livrent le plus ouvertement, prennent beaucoup de soin de classer sous toutes autres dénominations, que celles qui désigneraient correctement leurs objets et leurs sentiments. Les Canadiens français ont essayé de cacher leur hostilité contre l'influence de l'émigration anglaise, et l'introduction des institutions britanniques, sous le déguisement d'une guerre contre le gouvernement et ses appuis, qu'ils représentaient être un petit nombre de dépendants corrompus et insolents ; étant une

majorité, ils ont invoqué les principes du contrôle populaire et de la démocratie, et ont appelé avec assez d'effet aux sympathies des politiques libéraux de toutes les parties du monde. Les Anglais, voyant leurs adversaires en collision avec le gouvernement, ont élevé le cri de la loyauté et de l'attachement à la connexion britannique et dénoncé les vues républicaines des Français, qu'ils désignent, ou plutôt qu'ils avaient coutume de désigner sous l'appellation de radicaux. Ainsi les Français ont été regardés comme le parti démocratique, combattant pour la réforme ; et les Anglais comme une minorité conservatrice, protégeant la connexion menacée avec la couronne britannique et l'autorité suprême de l'Empire. Il y a de la vérité dans cette notion, sous le rapport des moyens par lesquels chaque parti essayait d'effectuer ses propres idées de gouvernement. La majorité française émettait les doctrines les plus démocratiques sur les droits d'une majorité numérique. La minorité anglaise profita de la protection de la prérogative, et s'allia avec toutes celles des institutions coloniales qui mettaient le petit nombre en état de résister au grand nombre. Mais lorsque l'on regarde aux objets de chaque parti, l'analogie avec notre propre politique paraît se perdre, sinon complètement renversée ; les Français paraissent avoir employé leurs armes démocratiques pour des fins conservatrices, plutôt que pour celles du mouvement libéral et éclairé ; et les sympathies des amis de la réforme se, portent naturellement du côté de la saine amélioration que la minorité anglaise essaya en vain d'introduire dans les lois vieilles de la province.

Les Anglais se plaignaient du refus de l'assemblée d'établir des bureaux d'enregistrement, et de commencer la tenure féodale ; et cependant ce fut parmi les chefs anglais les plus habiles et les plus influents que je trouvais quelques-uns des adversaires des deux réformes proposées. Les chefs des français s'empresèrent de désavouer chez eux toute hostilité à ces réformes. Plusieurs d'entre eux représentèrent la répugnance que l'assemblée avait montrée à s'occuper de ces questions, comme le résultat de l'influence extraordinaire que M. Papineau exerçait sur ce corps ; ou expliquant son opposition par quelques préjugés particuliers d'éducation et de pratique professionnelle, que peu de ses compatriotes partageaient avec lui ; on disait que même son influence n'aurait pas empêché ces questions d'être favorablement accueillies par l'assemblée si elle se fût jamais réunie ; et je reçus des assurances de dispositions favorables à leur égard, qui, je dois le dire, étaient beaucoup en contradiction avec la répugnance que les notabilités du parti montrèrent à coopérer avec moi dans les tentatives que je fis subseqüemment pour effectuer ces mêmes objets. En même temps que les principaux hommes du parti français se rendaient ainsi sujets à l'imputation d'une opposition timide ou rétrograde à ces améliorations, la masse de la population française, qui souffre immédiatement des abus du système seigneurial, montra sous toutes les formes possibles son hostilité à l'état de choses que leurs chefs avaient maintenu avec tant d'obstination. Il y a tout lieu de croire qu'un grand nombre des paysans qui combattent à St. Denis et à St. Charles, s'imaginèrent que le principal résultat du succès, serait l'abolition des dîmes et des charges féodales ; et dans la déclaration d'indépendance que le docteur Robert Nelson énonça, deux des objets de l'insurrection étaient énoncés être l'abolition des tenures féodales et d'établissement de bureaux d'enregistrement. Lorsque je remarque ces inconsistances de conduite parmi les adversaires et les approbateurs de ces réformes ; lorsque je considère que leur acquisition était empêchée par le moyen des censitaires, les personnes plus intéressées à leur succès, et qu'elles n'étaient pas demandées avec plus d'insistance par les artisans et les ouvriers de cette race dont les intérêts individuels n'auraient guère tiré beaucoup d'avantage direct de leur succès, je ne puis que penser que plusieurs et des adversaires et des partisans, s'embarrassaient moins des mesures elles-mêmes, que de l'instrument que leur agitation donnait à leur hostilité nationale ; que l'assemblée résista à ces changements principalement parce que les Anglais les désiraient ; et que l'ardeur avec laquelle plusieurs des Anglais les demandaient était stimulée par l'opposition qu'elles rencontraient chez les Français.

Je ne trouvais pas non plus l'esprit qui animait chaque parti du tout plus en harmonie avec les représentations courantes en ce pays, que leurs objets ne le paraissent, jugés d'après les idées anglaises, ou plutôt européennes, de législation réformatrice. Une population entièrement inéduquée et singulièrement inerte, prêtant une obéissance implicite à des chefs qui la gouvernent par l'influence d'une confiance aveugle et d'étroits préjugés nationaux, cela s'accordait très peu avec la ressemblance qu'on avait découverte avec cette vigoureuse démocratie qui fit la révolution américaine. Encore moins pus-je découvrir dans la population anglaise ces serviles instruments d'une petite clique officielle, ou de quelques marchands fiers de leur bourse, selon que leurs adversaires les avaient dépeints. J'ai trouvé que la masse de la population anglaise, consistant de robustes fermiers et d'humbles artisans, composait une démocratie très indépendante, pas très amiable, et quelquefois un peu turbulente. Quoiqu'ils professent constamment une loyauté un peu extravagante et des doctrines de haute prérogative, je les ai trouvés très déterminés à maintenir dans leurs propres personnes un grand respect pour les droits populaires, et singulièrement disposés à presser l'accomplissement de leurs desirs par les moyens les plus forts de pression constitutionnelle sur le gouvernement. Je trouvais que la plus forte hostilité régnait entre eux et les Canadiens ; et cette hostilité, comme on pouvait s'y attendre, très fortement développée parmi les plus humbles et les plus grossiers du corps. Entre eux et le petit nombre d'officiels, dont l'influence a été représentée comme si formidable, je ne trouvais aucune sympathie quelconque ; et il faut dire en justice pour ce corps d'officiels, qu'on a tant assaillis comme les ennemis du peuple canadien, que, quoique je ne puisse guère excuser l'influence injurieuse du système d'administration qu'ils étaient appelés à mettre à exécution, les membres des plus anciennes et des puissantes familles furent, de tous les anglais du pays, ceux chez qui je trouvais généralement plus de sympathie et plus de bienveillance envers la population française. Je ne pus donc croire que cette animosité n'était que celle qui subsiste entre une oligarchie officielle et un peuple ; et encore, je fus amené à la conviction que la contestation, qui avait été représentée comme une dispute de classes, était de fait une querelle de races.

Quelques-uns des amis de la réforme, qui attribuent les maux d'un pays lié avec nous à une cause aussi fatale à sa tranquillité, et qui semble si difficile à faire disparaître, ne font pas une très longue ni très laborieuse considération de la position et du caractère relatifs de ces races pour nous convaincre de leur invincible hostilité l'une envers l'autre.

Les institutions de France pendant la colonie.

tion du Canada, étaient, peut-être, plus que celles d'aucune autre nation européenne, propres à réprimer l'intelligence et la liberté dans la grande masse du peuple. Ces institutions suivirent le colon canadien à travers l'Atlantique. Le même despotisme central, mal organisé, stationnaire et répressif s'étendit sur lui. Non seulement on ne lui donna aucune voix dans le gouvernement de la province, on dans le choix de ses gouvernements, mais il ne fut seulement pas permis de s'associer avec ses voisins pour la régie de ses affaires municipales, que l'autorité négligeait sous le prétexte de régie. Il obtenait ses terres dans une tenure singulièrement calculée pour avancer son bien-être immédiat, et pour entraver son désir d'améliorer sa condition; il fut placé à la fois dans une vie de travail constant et uniforme, de grand bien-être matériel et de dépendance féodale. L'autorité ecclésiastique à laquelle il avait été accoutumé, établit ses institutions autour de lui, et le prêtre continua à exercer sur lui son ancienne influence. Il ne fut fait aucune provision générale pour l'éducation; et comme la nécessité n'en était pas appréciée, le colon ne fit aucun effort pour réparer la négligence de son gouvernement. Nous ne devons pas être surpris, si, sous de telles circonstances, une race d'hommes habitués aux travaux incessants d'une rude et grossière agriculture, et habituellement enclins aux jouissances sociales, rassemblés ensemble en communautés rurales, occupant des portions d'un sol tout entier disponible, suffisantes pour pourvoir chaque famille de jouissances matérielles, bien au-delà de leurs anciens moyens, ou presque de leurs conceptions; qu'ils ne firent aucun progrès au-delà des premiers pas dans l'aisance que la bonté du sol leur prodiguait absolument; que sous les mêmes institutions ils demeurèrent le même peuple indolent, inactif et stationnaire. Le long des rives alluviales du St-Laurent et de ses tributaires, ils ont défrichés deux ou trois bandes de terre, les ont cultivées d'après la plus mauvaise méthode de petite culture, et établi une série de villages continus, qui donnent au pays en seigneurie l'apparence d'une rue sans fin. Outre les cités qui étaient les sièges du gouvernement, il ne fut pas établi de villes; les étouffes grossières du pays se fabriquaient et se fabriquent encore dans la chaumière par la famille de l'habitant; et une portion insignifiante de la population tirait sa subsistance du commerce à peine visible de la province. Toute l'énergie qui existait parmi la population fut employée dans le commerce des pelleteries et dans les occupations de la chasse, qu'eux et leurs descendants ont poussés jusqu'au-delà des montagnes Rocheuses, et monopolisent encore, en grande partie, dans toute la vallée du Mississippi. La masse de la société montra dans le Nouveau-Monde tous les traits caractéristiques des paysans d'Europe. La société était dense; et même les besoins et la pauvreté que le trop plein de la population occasionne dans le Vieux-Monde, ne furent pas tout-à-fait inconnus ici. Ils tiennent aux anciennes lois, non par aucun fort sentiment de leurs heureux effets, mais avec la ténacité aveugle d'un peuple sans instruction et stationnaire. Ils n'eurent pas non plus sans les vertus d'une vie simple et industrielle, ou sans celles d'un commun accord attribué à la nation dont ils sortent. Les tentatives qui dans les autres états de société, conduisent aux offenses contre la propriété, et les passions qui poussent à la violence, étaient peu connues parmi eux. Ils sont doux et bienveillants, frugals, industrieux et honnêtes, très-sociaux, gais et hospitaliers, et se distinguent par une courtoisie et une vraie politesse qui règnent dans toutes les classes de la société. La conquête n'a opérée chez eux que bien peu de changements. Les classes plus élevées, et les habitants des villes ont adopté quelques usages et sentiments anglais; mais la rigidité constante du gouvernement britannique laissa la masse du peuple sans aucune des institutions qui les auraient élevés en liberté et en civilisation. Il les a laissés sans l'éducation et sans les institutions du gouvernement local populaire (local self-government) qui auraient assimilé leur caractère et leurs habitudes, de la meilleure et de la plus facile manière, à ceux de l'empire dont ils devinrent partie. Ils sont restés une société vieillie et stationnaire dans un monde nouveau et progressif. Ils ressemblent plutôt aux Français des provinces sous l'ancien régime.

"Je ne puis passer sur ce sujet sans appeler une attention particulière à une particularité dans la condition sociale de ce peuple, dont à mon avis on n'a pas encore su convenablement apprécier l'importance rapport avec les troubles du Bas-Canada. Les circonstances d'un pays nouveau et inculte, l'opération des lois françaises sur l'héritage, et l'absence de tout moyen d'accumulation par le commerce ou les manufactures, ont produit une égalité remarquable de fortunes et de conditions. Il n'y a que quelques familles seigneuriales qui possèdent de grandes propriétés; qui cependant ne sont pas souvent très-profitables; la classe qui dépend uniquement du salaire journalier est très petite; la masse de la population se compose de gens laborieux de la campagne, communément appelés habitants, et leurs parents sont engagés dans d'autres occupations. Il est impossible d'exagérer le manque d'éducation parmi les habitants; il n'a jamais été pourvu à leur éducation, et ils sont presque universellement dénués des qualifications même de la lecture et de l'écriture. Il est venu à ma connaissance que sur un grand nombre de petits garçons et filles assemblés à la porte de la maison d'école de St. Thomas, tous, à l'exception de trois, admirent, après informations prises, qu'ils ne savaient pas lire. Cependant les enfants de cette grande paroisse vont à l'école régulièrement, et font actuellement usage de livres. Ils tiennent leur catéchisme à la main comme s'ils lisaient, tandis qu'ils ne font qu'en répéter le contenu qu'ils savent par cœur. L'assertion commune, cependant, que toutes les classes de Canadiens sont également ignorantes, est parfaitement erronée; car je ne connais aucun peuple chez lequel il est mieux pourvu aux plus hautes branches de l'éducation élémentaire, ou chez lequel cette éducation est réellement étendue dans une plus grande proportion en égard à la population. La piété et la bienveillance des premiers possesseurs du pays fondèrent dans les séminaires qui existent dans différentes parties de la province, des institutions dont les fonds et l'activité sont depuis longtemps dirigés vers l'avancement de l'éducation. Ces corps ont établi des séminaires et des collèges dans les cités et sur d'autres points centraux. L'éducation donnée dans ces établissements ressemble beaucoup à celle qui est donnée dans les écoles publiques anglaises, quoiqu'elle soit un peu plus variée. Elle est entièrement entre les mains du clergé catholique. Le nombre de pupilles dans ces établissements est estimé ensemble à environ un mille; et ils renvoient chaque année, autant que j'ai pu m'en assurer, entre deux et trois cents jeunes gens ainsi instruits. Presque tous sont membres de la famille de quelque habitant, dont l'intelligence plus prompte que celle de ses frères ont induit son père ou le curé de la paroisse à le choisir pour l'envoyer au séminaire. Ces jeunes gens possédant un degré d'instruction incommensurablement supérieur à celui de leurs familles, ont naturellement de l'aversion pour ce qu'ils regardent comme descendant aux humbles occupations de leurs parents. Quelques-uns se mettent prêtres; mais comme les professions militaire et navale sont fermées aux colons, la plus grande partie ne peuvent trouver de position convenable à l'idée qu'ils ont de leurs

propres qualifications que dans les professions savantes d'avocat, notaire et chirurgien. "Comme de là il résulte que ces professions sont grandement encombrées, nous trouvons chaque village du Bas Canada rempli de notaires et de chirurgiens, avec peu de pratique pour occuper leur attention, et vivant parmi leurs propres familles, ou toujours au milieu de la même classe exactement. Ainsi les personnes qui ont le plus d'éducation dans chaque village appartiennent aux mêmes familles et au même rang primitif dans la société, que les habitants illettrés que j'ai décrits. Ils leur sont liés par tous les souvenirs de l'enfance, et les liens du sang. La plus parfaite égalité règne toujours dans leurs relations et le supérieur en éducation n'est séparé par aucune barrière d'usages, d'orgueil ou d'intérêts distincts, des paysans extrêmement ignorants dont il est environné. Il réunit donc les influences de connaissances supérieures et d'égalité sociale, et exerce sur la masse un pouvoir que nous ne possédons, je crois, la classe instruite d'aucune portion du monde. C'est à ce singulier état de choses que j'attribue l'influence extraordinaire des démagogues canadiens. La population la plus ignorante partout investie de pouvoir politique est ainsi placée entre les mains d'un petit corps d'hommes instruits dans lesquels elle repose une confiance que pouvaient seules produire une telle comixtion domestique et une telle communauté d'intérêts. Le gouvernement n'a jamais acquis ni cherché à acquérir de l'influence sur la masse des personnes par lesquelles la population agricole est menée. Ses membres ont été jetés dans l'opposition par le système d'exclusion qui a longtemps régné dans la colonie, et c'est par leur agence que les meneurs de l'assemblée ont pu jusqu'à présent faire mouvoir comme une seule masse, dans quelque direction qu'ils jugeaient à propos, la simple et ductile population du pays. Le gouvernement, en négligeant entièrement l'éducation, a ainsi contribué, plus qu'aucune autre cause, à rendre ce peuple ingouvernable, et à investir l'agitateur du pouvoir dont il se sert contre les lois et la tranquillité publique.

"Les deux races ainsi distinctes ont été placées dans une même société sous des circonstances qui devaient nécessairement produire dans leurs rapports, une collision. D'abord la différence du langage les tenait séparés. Ce n'est nulle part une vertu du peuple anglais de supporter avec tolérance des manières, des usages ou des lois qui lui sont étrangères; accoutumé à former une haute opinion de sa propre supériorité, il ne s'occupe point de cacher aux autres son mépris et son aversion pour leurs usages. Les anglais ont trouvé dans les canadiens français une somme égale d'orgueil national; orgueil susceptible mais inflexible qui dispose ce peuple moins à ressentir une insulte qu'à se tenir éloigné de ceux qui voudraient les tenir dans l'abaissement. Les français ne pouvaient s'empêcher d'apprécier la supériorité de l'esprit d'entreprise des anglais. Ils ne pouvaient point se cacher leurs vœux dans toutes les entreprises dans lesquelles ils venaient en contact, et la supériorité constante qu'ils acquéraient chaque jour. Ils regardèrent leurs rivaux avec alarme, jalousie, et finalement avec haine. Les anglais les payaient de mépris, et ce mépris dégénéra bientôt en haine. Les français se plaignaient de l'arrogance et de l'injustice des anglais; les anglais reprochaient aux français les vices d'un peuple faible et conquis; ils les accusaient de bassesse et de perfidie. L'entière défiance que chacune des deux races a ainsi apprises à concevoir des intentions de l'autre, a été la cause qu'elles ont toujours mis les plus mauvaises interprétations sur les démarches les plus innocentes; qu'elles ont toujours mal jugé des discours, des faits et des intentions de l'une et de l'autre; qu'elles se sont attribuées les desseins les plus odieux et qu'elles ont rejeté toutes propositions de bienveillance ou de justice comme couvrant des projets secrets de perfidie ou de malignité.

"La religion ne formait aucun lien de rapprochement ou d'union. C'est en effet un caractère admirable de la société canadienne qu'on n'y trouvera aucune distinction religieuse. L'intolérance de secte n'est non seulement réprimée, mais elle y semble à peine influencer l'esprit de l'homme. Mais quoique la prudence et la libéralité des deux parties aient empêché ce germe fort de l'animosité d'envieuser leurs querelles, la différence de religion a cependant eu l'effet de les tenir éloignés l'un de l'autre. Ils ont eu leurs prêtres séparés; ils ne se sont même pas trouvés souvent réunis dans une même Eglise. Il n'est point eu d'éducation commune qui ait tendu à faire disparaître ou diminuer les différences d'origine et de langage. Les associations de jeunesse, les amusements de l'enfance et les études qui modifient le caractère de l'âge viril sont distincts et totalement différents. A Montréal et à Québec il y a des écoles anglaises et des écoles françaises. Les élèves des unes et des autres sont accoutumés à se battre nation contre nation; et les querelles qui ont lieu entre les enfants dans les rues présentent souvent une division en deux camps, composés d'un côté d'anglais et de l'autre de français.

"Comme ils sont instruits séparément, leurs études sont aussi bien différentes, la littérature familière aux uns et aux autres, est celle de leur langue particulière; et les idées que les hommes puisent dans les livres leur viennent de sources toutes différentes. La diversité du langage à cet égard produit des effets bien autres que ceux qu'elle a dans le rapport habituel des deux races. Ceux qui ont réfléchi sur l'influence du langage sur la pensée devront concevoir combien des hommes qui parlent un langage différent, sont enclins à penser différemment; et ceux qui sont familiers avec la littérature française savent que la même opinion sera exprimée par un auteur anglais et un auteur français contemporain, non seulement dans les termes différents, mais dans un style si dissemblable qu'il indiquera une manière de voir et de penser différente. Cette disparité est très frappante dans le Bas-Canada; elle n'existe pas seulement dans les livres les plus en réputation qui, comme de raison, sont ceux des grands écrivains de France et d'Angleterre, et lesquels servent à former l'esprit des races respectives, mais peut s'observer dans les écrits que publie journellement la presse coloniale. Les articles des Gazettes de l'une et de l'autre race sont écrits dans un style aussi différent que celui des journalistes de France et d'Angleterre l'est à présent, et les arguments qui portent la conviction dans l'esprit des uns paraissent entièrement intelligibles à celui des autres.

"La différence du langage produit encore des malentendus plus funestes encore que ceux qu'elle produit par rapport aux opinions; de là résulte l'accroissement d'animosité nationale, fruit des fausses représentations des événements de chaque jour, peints sous des couleurs toutes différentes. Les fausses expositions des faits politiques est un des inconvénients de la liberté de la presse dans un pays libre; mais chez une nation on l'on parle un même langage, ceux qui reçoivent le message d'un côté ont généralement le moyen d'apprendre la vérité de l'autre. Dans le Bas-Canada où les papiers anglais et français sont l'organe d'opinions opposées et où il n'y a que peu de personnes qui puissent avec facilité lire les deux langues, ceux auxquels on adresse le message sont rarement en état de profiter du moyen de le corriger. Il est difficile d'imaginer la perversité avec laquelle on distribue habituellement les fausses représentations et les grossières erreurs auxquelles on donne cours parmi le peuple; c'est ainsi qu'ils vivent dans un monde

de fallacieuses représentations où chaque parti est en arrêt contre l'autre non seulement par la diversité des sentiments et des opinions, mais par la croyance qu'ils mettent dans une série de faits entièrement opposés.

"Les différences qui résultent d'abord de la différence de l'éducation et du langage ne sont nullement adoucies, par les rapports de la vie civile; les affaires et les occupations ne produisent point entre les deux races de relation d'amitié et de coopération, mais ne les placent face à face que dans une attitude de rivalité. Une émulation louable a dernièrement induit les Français à s'élever dans une carrière ci-devant occupée par les Anglais, et à essayer de lutter de compétition avec eux dans le commerce, mais il est beaucoup à regretter que cet effort n'ait eu lieu que lorsque les animosités nationales avaient atteint leur plus haut degré d'irritation, et que la compétition ait été conduite de manière à augmenter les jalousies préexistantes. L'établissement de la Banque du Peuple par des capitalistes français est un événement que l'on peut regarder comme un indice satisfaisant du réveil de l'énergie commerciale de la population française, et c'est pourquoi il est beaucoup à regretter que le succès de cette nouvelle entreprise ait été uniformément propagé au moyen d'appels directs et libéraux à des sentiments de races et de nationalités. Des Canadiens français ont construit des bateaux à vapeur pour lutter contre le monopole d'une association combinée de capitalistes anglais avait joui sur le Saint-Laurent, et quelque petits et quelque peu confortables qu'ils fussent, ils ont été encouragés à cause de leur supériorité, sous les rapports essentiels de la sûreté et de la célérité; mais l'on ne considérait pas que cela fut suffisant pour assurer leur succès; des appels constants étaient faits aux sentiments nationaux de la population française, pour un encouragement exclusif de la ligne française, et je me rappelle qu'un journal français annonçait avec satisfaction que le jour précédent les bateaux à vapeur français de Québec et de la Prairie étaient arrivés à Montréal avec un grand nombre de passagers, tandis que les vaisseaux anglais n'en avaient que peu. D'un autre côté les anglais en appelaient aux mêmes sentiments, et étaient dans l'habitude d'appliquer aux bateaux canadiens les épithètes de "radicaux," de "rebelle," et de "déloyaux." L'introduction de cette espèce de favoritisme national dans cette ligne d'affaires a produit un effet particulièrement pernicieux, en ce qu'il a encore isolé les deux races dans les occasions peu nombreuses où ils avaient ci-devant coutume de se rencontrer. Il est rare qu'ils se réunissent ensemble dans les cafés des villes; les hôtels principaux sont exclusivement visités par les anglais et des touristes étrangers; tandis que les Français se voient d'ordinaire chez les uns et les autres ou dans des maisons de pension où ils ne rencontrent que peu d'anglais."

"L'Ami du Peuple donne l'extrait suivant, où lord Durham paie un juste tribut au clergé catholique de ce pays; cependant il fait une injustice à ce vénérable corps, en donnant à entendre que pour ne point perdre la dime il s'oppose à l'établissement des protestants dans les seigneuries:

"Les Canadiens français sont exclusivement catholiques, et leur église a été laissée en possession des dotalions qu'elle avait à l'époque de la conquête. Leurs prêtres jouissent des droits à la dime; mais comme ils sont limités par la loi aux terres dont le propriétaire est catholique, le prêtre perd sa dime du moment qu'une propriété passe, par vente ou autrement, dans les mains d'un protestant. Cette disposition, qui diffère avec le vrai esprit des dotalions nationales pour objets religieux, a une tendance naturelle à rendre le clergé contraire à l'établissement des protestants dans les seigneuries. Mais le clergé catholique de cette province s'est concilié, à un degré très remarquable, la bienveillance des personnes de toutes croyances; et je ne connais aucun clergé de paroisse, sur la terre, dont la pratique de toutes les vertus chrétiennes et le zèle dans la décharge de ses devoirs ecclésiastiques, soit plus universellement admis, et ait produit des conséquences plus avantageuses. Possédant des revenus suffisants, et même amples, conformément aux notions entretenues dans ce pays, et jouissant de l'avantage de l'éducation, les prêtres ont vécu en égalité et en amitié avec les habitants les plus humbles et les moins instruits des districts ruraux. Connaisant intimement les besoins et le caractère de ceux qui les environnent, ils ont été les promoteurs et les dispensateurs de la charité, et les gardiens effectifs de la morale du peuple; et dans l'absence générale d'aucune institution permanente de gouvernement civil, l'église catholique a toujours présenté la seule apparence de stabilité et d'organisation, et a fourni le seul soutien efficace pour la civilisation et le bon ordre. Le clergé catholique du Bas-Canada a des titres à cette expression de mon estime, non seulement par ce qu'elle est fondée sur la vérité, mais parce qu'un reconnaissant avec des services éminemment rendus par les prêtres catholiques, en résistant aux artifices des mécontents, leur est spécialement dû par celui qui a administré le gouvernement de la province dans ces temps de troubles."

LES PRISONNIERS POLITIQUES, détenus dans la prison de cette ville, ont enfin regu aujourd'hui leur liberté, l'ordre signé de sir John Colborne pour leur libération sous caution. On suppose qu'ils vont sortir cette après-midi, ou demain au plus tard, car il paraît que c'est pour tout de bon cette fois. MM. le baron Fratelin et Hunter sont seuls exceptés de cette mesure, et l'on a donné à entendre au dernier qu'il sortirait s'il présentait une requête au gouverneur. (Canadien d'hier.)

La compagnie d'Assurance Maritime de cette ville publie un exposé de ses opérations pour l'année expirée le 30 mars 1839, d'après lequel il appert que les profits nets ont été de £4,000, somme ronde. C'est un joli profit pour le capital versé qui n'est que de £13,530. (Idem.)

(Extraits de l'Ami du Peuple du 10 avril.) Des lettres de Bayonne du 25 février confirment les nouvelles précédentes, que le général Maroto continuait les massacres des officiers carlistes qu'il avait faits prisonniers. Ils ont tous été fusillés à Estalla, le 19. Don Carlos par une proclamation retire le commandement qu'il avait confié à Maroto et le déclare traître. Le bruit circulait que Maroto avec huit bataillons s'était joint à Espartaco.

— Extrait du Correo de Lisbonne: "Nous avons appris que la corvette française la Diligente, qui avait été armée dans le Tage pour la traite a été capturée au sud de l'équateur par un croiseur anglais. L'équipage a été envoyé à Lisbonne à bord d'un vaisseau de guerre anglais, et se fait traduire devant les tribunaux portugais. Si le fait est vrai, nous aimons à croire que le gouvernement poursuivra immédiatement les délinquants et donnera toute publicité aux débats."

— Depuis le commencement de mars jusqu'au 25 du même mois, la prison d'état de Sing-Sing a été délivrée de 16 de ses hôtes; 12 sont sortis par expiration de leur peine; trois, par mort; et un, sur pardon. Il reste encore dans ce pénitencier 534 prisonniers, dont 784 hommes et 50 femmes. La frégate de S. M. Modeste est arrivée à New-York, venant de la Vera-Cruz; et le traité entre l'amiral Baudin et les représentants du gouvernement

mexicain est signé, et l'escadre britannique a déjà fait voile pour retourner en Europe. L'escadre française devait partir deux jours après.

— Un grand événement, qui cause de la sensation parmi le monde financier des Etats-Unis, est le rétrécissement de Nicholas Biddle, président de la Banque des Etats-Unis, qui soutint avec autant de persévérance que de talents pendant une longue suite d'années, les intérêts de cet établissement dans la querelle extraordinaire qu'il eut avec le vieux Jackson; M. Biddle, fatigué d'une aussi longue lutte et le voyant terminée, désire prendre du repos et se retirer de la vie publique; ou de moins sont-ce les seuls motifs qu'il donne à la détermination qu'il vient de prendre. M. Thomas Dunlop, second assistant-caissier de cet établissement, en prend la présidence.

— Johnson, l'un des misérables concernés dans un horrible meurtre commis dans la rue Girod, l'été dernier, fut exécuté près la prison de la ville à la Nouvelle-Orléans, le mois dernier, conformément à la sentence rendue contre lui. Il subit son sort avec fermeté. Avant de marcher à l'échafaud, il avoua son crime et confessa qu'il avait tué son propre frère, dans Québec, comme aussi qu'il fut complice dans un meurtre exécuté en mer sur tout un équipage. Ce malheureux atteignait ses vingt ans d'existence, le jour où il rendit compte à Dieu et aux hommes de ses crimes.

A LA MEMOIRE DE M. FRANÇOIS MATTE, JEUNE ARTISTE DE CETTE VILLE, Décédé le 1er avril dans la paroisse des Ecuries.

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet de sa peinture; Le matin à l'aurore il peignait la nature, Et les feux du soleil triomphant dans les cieus. Lorsque de la cité fuyant les emueux Nous dirignons nos pas dans un bois solitaire, Là, de son cœur j'étais le vrai dépositaire; Li, quelquois d'un plomb avec l'éclair lancé Ne la bruyante Paninal dans sa grotte enfoncée; Assis nonchalamment sous l'ombrage d'un hêtre D'autres fois nous jisions notre repas champêtre. Quels vrais plaisirs alors, et quels moments heureux! Quand je joie le goût dans ces tranquilles lieux. A dire ses souvenirs et sa juste espérance. D'achever des travaux que chrétien son enfance! Mais pourquois ces pensées viennent-ils me t'empêcher? Hélas! pourquoi de lui ne puis-je m'occuper, Sans qu'aitour la mort y répande ses ombres? Mort, fuis de ma mémoire; et vous, nuages sombres, Partez et laissez-moi dans mon étonnement, Savourer les plaisirs d'un doux égarement! De la réalité, mon esprit trop sensible, Ne pourrais-tu à coup porter le poids pénible. Mais de l'illusion malgré moi j'appelle Je le vois, c'est en vain que, rempli du passé, Je voudrais de mon ame écartier la misère; Je sens que c'est ton bras, Arbitre ton révere, Qui vient de te couvrir sous tes célestes coups. Vois-tu clair? — c'est-il vrai qu'il n'est plus parmi nous? Triste réalité! te voilà donc venue, ... Eme de douleur ma pauvre ame éperdue; Mais qu'on Ciel mon ami soit à jamais heureux; Voilà mes sentiments, voilà mes derniers vœux. Et vous tous, ses amis, qu'il eût présents sans cesse, Emez ce qu'il dit sur sa couche d'angoisse, Où s'occupant toujours, un volume à la main, A se nourrir l'esprit des aven d'Augustin; — Recevez, chers amis, ma volonté dernière, Offrez pour moi souvent au Ciel votre prière. Il le veut; j'obéis; je pars, amis, adieu! Il avait dans sa main l'image de son Dieu, Il la fixe longuement de son regard avide; Il la porte à sa lèvre; et sa pupière humide Remonte sur ses yeux, le christ contre son cœur. Il n'était déjà plus. Libré de sa douleur, Vers la Jérusalem son ame est envolée. Hélas! je glorifie et plains sa destinée; Je voudrais que le Ciel l'eût si jeune épargné; Et je me flâte aussi qu'un Ciel il est gagné. Grand Dieu! pardonne-moi ce penchant qui m'entraîne, Pardonne à ces justes lés j'ose opposer ma peine; Pardonne à ma douleur ces tristes sentiments, Et ce dernier regret ... Il n'avait point trente ans!

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet de sa peinture; Le matin à l'aurore il peignait la nature, Et les feux du soleil triomphant dans les cieus. Lorsque de la cité fuyant les emueux Nous dirignons nos pas dans un bois solitaire, Là, de son cœur j'étais le vrai dépositaire; Li, quelquois d'un plomb avec l'éclair lancé Ne la bruyante Paninal dans sa grotte enfoncée; Assis nonchalamment sous l'ombrage d'un hêtre D'autres fois nous jisions notre repas champêtre. Quels vrais plaisirs alors, et quels moments heureux! Quand je joie le goût dans ces tranquilles lieux. A dire ses souvenirs et sa juste espérance. D'achever des travaux que chrétien son enfance! Mais pourquois ces pensées viennent-ils me t'empêcher? Hélas! pourquoi de lui ne puis-je m'occuper, Sans qu'aitour la mort y répande ses ombres? Mort, fuis de ma mémoire; et vous, nuages sombres, Partez et laissez-moi dans mon étonnement, Savourer les plaisirs d'un doux égarement! De la réalité, mon esprit trop sensible, Ne pourrais-tu à coup porter le poids pénible. Mais de l'illusion malgré moi j'appelle Je le vois, c'est en vain que, rempli du passé, Je voudrais de mon ame écartier la misère; Je sens que c'est ton bras, Arbitre ton révere, Qui vient de te couvrir sous tes célestes coups. Vois-tu clair? — c'est-il vrai qu'il n'est plus parmi nous? Triste réalité! te voilà donc venue, ... Eme de douleur ma pauvre ame éperdue; Mais qu'on Ciel mon ami soit à jamais heureux; Voilà mes sentiments, voilà mes derniers vœux. Et vous tous, ses amis, qu'il eût présents sans cesse, Emez ce qu'il dit sur sa couche d'angoisse, Où s'occupant toujours, un volume à la main, A se nourrir l'esprit des aven d'Augustin; — Recevez, chers amis, ma volonté dernière, Offrez pour moi souvent au Ciel votre prière. Il le veut; j'obéis; je pars, amis, adieu! Il avait dans sa main l'image de son Dieu, Il la fixe longuement de son regard avide; Il la porte à sa lèvre; et sa pupière humide Remonte sur ses yeux, le christ contre son cœur. Il n'était déjà plus. Libré de sa douleur, Vers la Jérusalem son ame est envolée. Hélas! je glorifie et plains sa destinée; Je voudrais que le Ciel l'eût si jeune épargné; Et je me flâte aussi qu'un Ciel il est gagné. Grand Dieu! pardonne-moi ce penchant qui m'entraîne, Pardonne à ces justes lés j'ose opposer ma peine; Pardonne à ma douleur ces tristes sentiments, Et ce dernier regret ... Il n'avait point trente ans!

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet de sa peinture; Le matin à l'aurore il peignait la nature, Et les feux du soleil triomphant dans les cieus. Lorsque de la cité fuyant les emueux Nous dirignons nos pas dans un bois solitaire, Là, de son cœur j'étais le vrai dépositaire; Li, quelquois d'un plomb avec l'éclair lancé Ne la bruyante Paninal dans sa grotte enfoncée; Assis nonchalamment sous l'ombrage d'un hêtre D'autres fois nous jisions notre repas champêtre. Quels vrais plaisirs alors, et quels moments heureux! Quand je joie le goût dans ces tranquilles lieux. A dire ses souvenirs et sa juste espérance. D'achever des travaux que chrétien son enfance! Mais pourquois ces pensées viennent-ils me t'empêcher? Hélas! pourquoi de lui ne puis-je m'occuper, Sans qu'aitour la mort y répande ses ombres? Mort, fuis de ma mémoire; et vous, nuages sombres, Partez et laissez-moi dans mon étonnement, Savourer les plaisirs d'un doux égarement! De la réalité, mon esprit trop sensible, Ne pourrais-tu à coup porter le poids pénible. Mais de l'illusion malgré moi j'appelle Je le vois, c'est en vain que, rempli du passé, Je voudrais de mon ame écartier la misère; Je sens que c'est ton bras, Arbitre ton révere, Qui vient de te couvrir sous tes célestes coups. Vois-tu clair? — c'est-il vrai qu'il n'est plus parmi nous? Triste réalité! te voilà donc venue, ... Eme de douleur ma pauvre ame éperdue; Mais qu'on Ciel mon ami soit à jamais heureux; Voilà mes sentiments, voilà mes derniers vœux. Et vous tous, ses amis, qu'il eût présents sans cesse, Emez ce qu'il dit sur sa couche d'angoisse, Où s'occupant toujours, un volume à la main, A se nourrir l'esprit des aven d'Augustin; — Recevez, chers amis, ma volonté dernière, Offrez pour moi souvent au Ciel votre prière. Il le veut; j'obéis; je pars, amis, adieu! Il avait dans sa main l'image de son Dieu, Il la fixe longuement de son regard avide; Il la porte à sa lèvre; et sa pupière humide Remonte sur ses yeux, le christ contre son cœur. Il n'était déjà plus. Libré de sa douleur, Vers la Jérusalem son ame est envolée. Hélas! je glorifie et plains sa destinée; Je voudrais que le Ciel l'eût si jeune épargné; Et je me flâte aussi qu'un Ciel il est gagné. Grand Dieu! pardonne-moi ce penchant qui m'entraîne, Pardonne à ces justes lés j'ose opposer ma peine; Pardonne à ma douleur ces tristes sentiments, Et ce dernier regret ... Il n'avait point trente ans!

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet de sa peinture; Le matin à l'aurore il peignait la nature, Et les feux du soleil triomphant dans les cieus. Lorsque de la cité fuyant les emueux Nous dirignons nos pas dans un bois solitaire, Là, de son cœur j'étais le vrai dépositaire; Li, quelquois d'un plomb avec l'éclair lancé Ne la bruyante Paninal dans sa grotte enfoncée; Assis nonchalamment sous l'ombrage d'un hêtre D'autres fois nous jisions notre repas champêtre. Quels vrais plaisirs alors, et quels moments heureux! Quand je joie le goût dans ces tranquilles lieux. A dire ses souvenirs et sa juste espérance. D'achever des travaux que chrétien son enfance! Mais pourquois ces pensées viennent-ils me t'empêcher? Hélas! pourquoi de lui ne puis-je m'occuper, Sans qu'aitour la mort y répande ses ombres? Mort, fuis de ma mémoire; et vous, nuages sombres, Partez et laissez-moi dans mon étonnement, Savourer les plaisirs d'un doux égarement! De la réalité, mon esprit trop sensible, Ne pourrais-tu à coup porter le poids pénible. Mais de l'illusion malgré moi j'appelle Je le vois, c'est en vain que, rempli du passé, Je voudrais de mon ame écartier la misère; Je sens que c'est ton bras, Arbitre ton révere, Qui vient de te couvrir sous tes célestes coups. Vois-tu clair? — c'est-il vrai qu'il n'est plus parmi nous? Triste réalité! te voilà donc venue, ... Eme de douleur ma pauvre ame éperdue; Mais qu'on Ciel mon ami soit à jamais heureux; Voilà mes sentiments, voilà mes derniers vœux. Et vous tous, ses amis, qu'il eût présents sans cesse, Emez ce qu'il dit sur sa couche d'angoisse, Où s'occupant toujours, un volume à la main, A se nourrir l'esprit des aven d'Augustin; — Recevez, chers amis, ma volonté dernière, Offrez pour moi souvent au Ciel votre prière. Il le veut; j'obéis; je pars, amis, adieu! Il avait dans sa main l'image de son Dieu, Il la fixe longuement de son regard avide; Il la porte à sa lèvre; et sa pupière humide Remonte sur ses yeux, le christ contre son cœur. Il n'était déjà plus. Libré de sa douleur, Vers la Jérusalem son ame est envolée. Hélas! je glorifie et plains sa destinée; Je voudrais que le Ciel l'eût si jeune épargné; Et je me flâte aussi qu'un Ciel il est gagné. Grand Dieu! pardonne-moi ce penchant qui m'entraîne, Pardonne à ces justes lés j'ose opposer ma peine; Pardonne à ma douleur ces tristes sentiments, Et ce dernier regret ... Il n'avait point trente ans!

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet de sa peinture; Le matin à l'aurore il peignait la nature, Et les feux du soleil triomphant dans les cieus. Lorsque de la cité fuyant les emueux Nous dirignons nos pas dans un bois solitaire, Là, de son cœur j'étais le vrai dépositaire; Li, quelquois d'un plomb avec l'éclair lancé Ne la bruyante Paninal dans sa grotte enfoncée; Assis nonchalamment sous l'ombrage d'un hêtre D'autres fois nous jisions notre repas champêtre. Quels vrais plaisirs alors, et quels moments heureux! Quand je joie le goût dans ces tranquilles lieux. A dire ses souvenirs et sa juste espérance. D'achever des travaux que chrétien son enfance! Mais pourquois ces pensées viennent-ils me t'empêcher? Hélas! pourquoi de lui ne puis-je m'occuper, Sans qu'aitour la mort y répande ses ombres? Mort, fuis de ma mémoire; et vous, nuages sombres, Partez et laissez-moi dans mon étonnement, Savourer les plaisirs d'un doux égarement! De la réalité, mon esprit trop sensible, Ne pourrais-tu à coup porter le poids pénible. Mais de l'illusion malgré moi j'appelle Je le vois, c'est en vain que, rempli du passé, Je voudrais de mon ame écartier la misère; Je sens que c'est ton bras, Arbitre ton révere, Qui vient de te couvrir sous tes célestes coups. Vois-tu clair? — c'est-il vrai qu'il n'est plus parmi nous? Triste réalité! te voilà donc venue, ... Eme de douleur ma pauvre ame éperdue; Mais qu'on Ciel mon ami soit à jamais heureux; Voilà mes sentiments, voilà mes derniers vœux. Et vous tous, ses amis, qu'il eût présents sans cesse, Emez ce qu'il dit sur sa couche d'angoisse, Où s'occupant toujours, un volume à la main, A se nourrir l'esprit des aven d'Augustin; — Recevez, chers amis, ma volonté dernière, Offrez pour moi souvent au Ciel votre prière. Il le veut; j'obéis; je pars, amis, adieu! Il avait dans sa main l'image de son Dieu, Il la fixe longuement de son regard avide; Il la porte à sa lèvre; et sa pupière humide Remonte sur ses yeux, le christ contre son cœur. Il n'était déjà plus. Libré de sa douleur, Vers la Jérusalem son ame est envolée. Hélas! je glorifie et plains sa destinée; Je voudrais que le Ciel l'eût si jeune épargné; Et je me flâte aussi qu'un Ciel il est gagné. Grand Dieu! pardonne-moi ce penchant qui m'entraîne, Pardonne à ces justes lés j'ose opposer ma peine; Pardonne à ma douleur ces tristes sentiments, Et ce dernier regret ... Il n'avait point trente ans!

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet de sa peinture; Le matin à l'aurore il peignait la nature, Et les feux du soleil triomphant dans les cieus. Lorsque de la cité fuyant les emueux Nous dirignons nos pas dans un bois solitaire, Là, de son cœur j'étais le vrai dépositaire; Li, quelquois d'un plomb avec l'éclair lancé Ne la bruyante Paninal dans sa grotte enfoncée; Assis nonchalamment sous l'ombrage d'un hêtre D'autres fois nous jisions notre repas champêtre. Quels vrais plaisirs alors, et quels moments heureux! Quand je joie le goût dans ces tranquilles lieux. A dire ses souvenirs et sa juste espérance. D'achever des travaux que chrétien son enfance! Mais pourquois ces pensées viennent-ils me t'empêcher? Hélas! pourquoi de lui ne puis-je m'occuper, Sans qu'aitour la mort y répande ses ombres? Mort, fuis de ma mémoire; et vous, nuages sombres, Partez et laissez-moi dans mon étonnement, Savourer les plaisirs d'un doux égarement! De la réalité, mon esprit trop sensible, Ne pourrais-tu à coup porter le poids pénible. Mais de l'illusion malgré moi j'appelle Je le vois, c'est en vain que, rempli du passé, Je voudrais de mon ame écartier la misère; Je sens que c'est ton bras, Arbitre ton révere, Qui vient de te couvrir sous tes célestes coups. Vois-tu clair? — c'est-il vrai qu'il n'est plus parmi nous? Triste réalité! te voilà donc venue, ... Eme de douleur ma pauvre ame éperdue; Mais qu'on Ciel mon ami soit à jamais heureux; Voilà mes sentiments, voilà mes derniers vœux. Et vous tous, ses amis, qu'il eût présents sans cesse, Emez ce qu'il dit sur sa couche d'angoisse, Où s'occupant toujours, un volume à la main, A se nourrir l'esprit des aven d'Augustin; — Recevez, chers amis, ma volonté dernière, Offrez pour moi souvent au Ciel votre prière. Il le veut; j'obéis; je pars, amis, adieu! Il avait dans sa main l'image de son Dieu, Il la fixe longuement de son regard avide; Il la porte à sa lèvre; et sa pupière humide Remonte sur ses yeux, le christ contre son cœur. Il n'était déjà plus. Libré de sa douleur, Vers la Jérusalem son ame est envolée. Hélas! je glorifie et plains sa destinée; Je voudrais que le Ciel l'eût si jeune épargné; Et je me flâte aussi qu'un Ciel il est gagné. Grand Dieu! pardonne-moi ce penchant qui m'entraîne, Pardonne à ces justes lés j'ose opposer ma peine; Pardonne à ma douleur ces tristes sentiments, Et ce dernier regret ... Il n'avait point trente ans!

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet de sa peinture; Le matin à l'aurore il peignait la nature, Et les feux du soleil triomphant dans les cieus. Lorsque de la cité fuyant les emueux Nous dirignons nos pas dans un bois solitaire, Là, de son cœur j'étais le vrai dépositaire; Li, quelquois d'un plomb avec l'éclair lancé Ne la bruyante Paninal dans sa grotte enfoncée; Assis nonchalamment sous l'ombrage d'un hêtre D'autres fois nous jisions notre repas champêtre. Quels vrais plaisirs alors, et quels moments heureux! Quand je joie le goût dans ces tranquilles lieux. A dire ses souvenirs et sa juste espérance. D'achever des travaux que chrétien son enfance! Mais pourquois ces pensées viennent-ils me t'empêcher? Hélas! pourquoi de lui ne puis-je m'occuper, Sans qu'aitour la mort y répande ses ombres? Mort, fuis de ma mémoire; et vous, nuages sombres, Partez et laissez-moi dans mon étonnement, Savourer les plaisirs d'un doux égarement! De la réalité, mon esprit trop sensible, Ne pourrais-tu à coup porter le poids pénible. Mais de l'illusion malgré moi j'appelle Je le vois, c'est en vain que, rempli du passé, Je voudrais de mon ame écartier la misère; Je sens que c'est ton bras, Arbitre ton révere, Qui vient de te couvrir sous tes célestes coups. Vois-tu clair? — c'est-il vrai qu'il n'est plus parmi nous? Triste réalité! te voilà donc venue, ... Eme de douleur ma pauvre ame éperdue; Mais qu'on Ciel mon ami soit à jamais heureux; Voilà mes sentiments, voilà mes derniers vœux. Et vous tous, ses amis, qu'il eût présents sans cesse, Emez ce qu'il dit sur sa couche d'angoisse, Où s'occupant toujours, un volume à la main, A se nourrir l'esprit des aven d'Augustin; — Recevez, chers amis, ma volonté dernière, Offrez pour moi souvent au Ciel votre prière. Il le veut; j'obéis; je pars, amis, adieu! Il avait dans sa main l'image de son Dieu, Il la fixe longuement de son regard avide; Il la porte à sa lèvre; et sa pupière humide Remonte sur ses yeux, le christ contre son cœur. Il n'était déjà plus. Libré de sa douleur, Vers la Jérusalem son ame est envolée. Hélas! je glorifie et plains sa destinée; Je voudrais que le Ciel l'eût si jeune épargné; Et je me flâte aussi qu'un Ciel il est gagné. Grand Dieu! pardonne-moi ce penchant qui m'entraîne, Pardonne à ces justes lés j'ose opposer ma peine; Pardonne à ma douleur ces tristes sentiments, Et ce dernier regret ... Il n'avait point trente ans!

O tombe, ô toi, dépit des dépoilles sacrées De mon plus cher ami, repris pour lui mes pleurs; Souffrir que de ma main je te couvre des fleurs Que son jeune pinceau toujours a révéra.

Que de fois je l'ai vu d'un bois sombre et antique Sur la toile tracer l'aspect mélancolique; Le père, le berceau et ses tendres agneaux Bondissant dans les champs, sur les rians coteaux, Furent assez souvent l'objet